

# SAINT JULIEN DE CIVRY

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD – Delphine DUCERF - Jean-Marc DURY - Didier FENEON - Patrice MAILY – Magali MATHIEU – Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations : Valérie PILLOUX à Joëlle SAMPAIX

Absents :

Secrétaire de séance : Magali Mathieu

Date de convocation : lundi 13 septembre 2021

Date affichage : lundi 13 septembre 2021

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 23 juillet 2021, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- Suppression et création d'un emploi permanent

### Délibérations :

#### 1/ Encaissement chèque Groupama :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 29 juillet dernier un chèque de Groupama de 506.64 euros correspondant à une subvention pour le fleurissement du bourg et pour la maintenance des extincteurs pour l'année 2020.

**11 voix pour**

#### 2/ Suppression d'un emploi pour la surveillance de la cantine :

Le Maire rappelle qu'en raison de la démission du cuisinier de la cantine, il est nécessaire d'augmenter le temps journalier pour le service des repas à la cantine, la surveillance des enfants et le nettoyage des locaux après repas. Par conséquent il est nécessaire de supprimer l'emploi initial de 4.20 h hebdomadaire.

11 voix pour

#### 3/ Création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1000 habitants :

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, qu'en raison des besoins de la collectivité pour assurer le service des repas à la cantine, la surveillance pendant le repas et le rangement de la salle de repas, il conviendrait de créer un emploi permanent à temps non complet et de voter un crédit au chapitre du budget correspondant à l'emploi. Monsieur le Maire propose d'inscrire au Tableau des Emplois annexé au budget principal de la commune à compter du 1er septembre 2021 :

\* un emploi permanent de Adjoint Technique 2ème classe non titulaire, à temps non complet à raison de 11.02 h /35ème,

Un contrat à durée déterminée sera signé avec Marie-Christine BIDOLET pour cet emploi.

**11 voix pour**

#### **4/ Adhésion au contrat groupe du centre de gestion de Saône et Loire souscrit auprès de AG2R Prévoyance – Gras Savoyé pour la couverture de nos obligations statutaires concernant les agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :**

Un contrat d'assurance des risques statutaires souscrit pour le compte des collectivités et établissements auprès de la CNP ASSURANCE arrive à échéance le 31 décembre 2021.

Après réception et analyse des offres et candidatures, la commission d'appel d'Offre du centre de gestion s'est réunie le mardi 18 mai 2021 pour se prononcer sur l'attribution du marché, pour chacun des lots. La décision de la CAO est la suivante : attribution du marché à GRAS SAVOYE RHÔNE-ALPES AUVERGNE– AG2R PREVOYANCE.

Le Conseil décide d'adhérer au contrat du Centre de Gestion souscrit auprès de AG2R Prévoyance – GRAS SAVOYE pour la couverture de nos obligations statutaires concernant nos agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC à compter du 1er janvier 2022.

**11 voix pour**

#### **5/ Indemnités élections régionales et départementales :**

Le Maire Didier ROUX explique que la commune de Saint Julien de Civry a perçu une indemnité de 270.39 euros au titre de la contribution de l'Etat pour les élections régionales et départementales de 2021.

Considérant le surcroît de travail lors des élections, il est décidé d'attribuer à Mme Catherine PERCHE "secrétaire de Mairie" l'indemnité d'élection municipale perçue pour un montant de 270.39 euros.

**11 Voix pour**

#### **6/ Suppression et création d'un emploi permanent :**

Le maire explique que le plan mercredi n'est plus en place depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Il était assuré par Louise AVIDOR.

Par contre Mme AVODOR assure depuis le 1er septembre 2021 avec le bus communal, le transport des containers de la cantine vers l'école de Lugny les Charolles à midi ; et au retour elle ramène les enfants de la maternelle en demi-journées.

Il convient de modifier le nombre d'heures de Louise AVIDOR qui passe de 16.56 h/35<sup>ème</sup> à 15.50 h/35<sup>ème</sup>.

Il faut ainsi supprimer l'emploi de 16.56 h/35<sup>ème</sup> et créer un nouvel emploi de 15.50 h/35<sup>ème</sup>.

**11 voix pour.**

#### **7/ Eclairage Public dans le Bourg :**

Il avait été demandé un devis au Sydel pour avoir deux plages horaires d'éclairage dans le bourg : été et hiver :

\* du 1er/05 au 30/09 ( 5 mois ) : coupure de 23h à 6h du dimanche soir au jeudi soir inclus / coupure de 00h à 6h du vendredi soir au samedi soir inclus

\* du 1er/10 au 30/04 ( 7 mois ) : coupure de 22h à 6h du dimanche soir au jeudi soir inclus / coupure de 23h à 6h du vendredi soir au samedi soir inclus.

Le coût restant à charge à la commune s'élève à 342.50 € HT.

**11 voix pour**

#### **Divers :**

##### **1/ Point sur le paiement des loyers à mi-septembre :**

L'état de paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

##### **2/ Véranda pour agrandir le bar restaurant Les P'tits Plats de Thomas :**

Serge BERTILLOT fait le point sur l'avancée du dossier. Début des travaux courant octobre fin des travaux en janvier 2022.

Le devis pour une climatisation réversible a été accepté pour un montant de 4 022.60 € HT.

### **3/ Terrain à construire à Chevagny : point sur la réunion de la commission PLUI**

La commune a obtenu un CU (b) positif pour la parcelle D 540.

Les membres de la commission PLUI se sont réunis et ont rencontré un futur acquéreur.

La superficie de chaque parcelle sera déterminée entre les acheteurs.

Des annonces seront diffusées dans différents médias (journaux, Le boncoin) et panneau d'affichage sur le terrain.

Il est demandé par les riverains un deuxième container poubelles à Chevagny.

### **4/ Vente Ancienne Agence Postale : bornage**

La société ADAGE de Paray le Monial s'est déplacée le mercredi 8 septembre pour définir le bornage.

Un point est resté en suspens pour la limite le long de la Départementale.

Marie NIVET de la DRI viendra voir le lundi 20 septembre pour expliquer la réglementation en bord de Départementale dans le bourg.

### **5/ Vente parcelle à Bruno DUCERF : bornage**

La société ADAGE de Paray le Monial s'est déplacée le mercredi 8 septembre pour définir le bornage.

### **6/ Intempéries de la nuit du 23 juillet au 24 juillet :**

Les toits du préau, école, site médical étaient découverts. La prise en charge de l'assurance Groupama est sans franchise.

Pour la voirie, le budget initial de 3 000 euros va être dépassé en raison de dégâts très importants. Les dégâts du réseau routier qui sont non-assurables ne sont pas couverts pour une reconnaissance de catastrophe naturelle.

### **7/ Rentrée scolaire :**

55 élèves ont fait leur rentrée le 2 septembre 2021 : 23 enfants à Lugny les Charolles et 32 à Saint Julien de Civry . Le transporteur Peguet assure la liaison matin et soir entre les 2 écoles avec un bus 33 places.

### **8/ Cantine scolaire :**

Les repas sont préparés par le restaurant Les P'tits Plats de Thomas.

### **9/ Chauffage logement du site médical : devis accepté**

Un devis de 3 081.98 € TTC de M CLAUZEL a été accepté pour l'installation d'une chaudière à gaz de type identique à l'ancienne trop vétuste.

### **10/ Logement au dessus du salon de coiffure : travaux VMC et location :**

Laurent MINIER a effectué des travaux pour rendre indépendant chaque VMC pour un coût de 1 199 € TTC avec un surcoût de 340 € pour le remplacement du groupe.

Du ménage sera effectué avant la mise en location.

Le logement sera remis à la location pour un loyer mensuel de 240 €, à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

### **11/ Travaux de voirie dans le bourg et au Bois de Sarre :**

Fin aout, les travaux suivants ont été effectués par l'entreprise Thivent :

- Aménagement accotement du bourg de chez la coiffeuse à la mairie
- Partie du haut du parking de l'école bitumée.
- réfection d'un caniveau en enrobé au Bois de Sarre.

### **12/ Eclairage Public dans le Bourg :**

Voir délibération no 7

### **13/ Bâtiments de l'Evêché :**

Information d'un partenaire de l'évêché au maire : L'évêché accepterait de vendre l'ensemble à l'€ symbolique, mais avec l'obligation de construire des logements sociaux. Le conseil municipal se donne le temps de réfléchir.

#### **14/ Cimetière : clé du portail**

Il est proposé que les portails soient à nouveau fermés à clé car ils sont fréquemment grand ouverts. Et cela éviterait également aux entreprises d'entrer sans avertir la mairie. Un cadenas sera remis en place pour laisser le portail fermé au public.

#### **15/ Porte-drapeaux :**

Le maire a rencontré les membres de la FNACA qui ont des difficultés physiques croissantes pour porter le drapeau. La commune cherche une personne pour porter le drapeau lors des cérémonies. Mme RIVAT, journaliste, fera un article avec Roger AUPECLE sur l'historique du porte drapeau et un appel à la population sera lancé pour trouver un ou plusieurs nouveaux porteurs.

#### **16/ Fibre optique : installation de l'armoire de branchement dans le bourg :**

La commune a été avertie qu'il n'était pas possible d'installer l'armoire de branchement pour la fibre optique vers le local Orange à la sortie du bourg car c'est un terrain privé.

Il est proposé de la mettre vers le terrain de tennis derrière les arbres, elle sera de couleur verte.

#### **17/ Tournée Tréteaux :**

Le spectacle « Fragiles » sera présenté le vendredi 8 octobre à 20h30 à la salle paroissiale.

Un pot de l'amitié sera offert par la municipalité aux artistes et au public présent.

#### **18/ Cérémonie du 25 septembre à 11h00 sous le préau de l'école :**

L'organisation est mise en place : installation des tables, bancs, récupération des commandes pour l'apéritif. Rendez-vous donné aux conseillers à 10h à la Mairie : récupérer les boissons, tables, pizzas, brioches...

#### **19/ Festival du cirque :**

Didier ROUX a eu confirmation que le festival se déroulera du 15 octobre au 17 octobre. Il rencontre l'organisateur le samedi 18 septembre pour faire le point.

#### **Questions diverses :**

##### **1/ Subvention ASCJ :**

Comme la fête a eu lieu, la subvention de 500 euros allouée par délibération en mars 2021 a été versée en septembre.

##### **2/ Renouée du Japon :**

Un étudiant de la commune doit réaliser un projet sur l'environnement. Il propose de faire l'inventaire de la renouée du Japon sur la commune, et de proposer des solutions pour la détruire.

Le Conseil Municipal donne son accord.

##### **3/ Chapelle du Petit Bois : inauguration**

Le dimanche 5 septembre, elle a été ouverte pour une journée de contes... Ce fut un réel succès.

##### **4/ CCAS :**

Les membres se sont réunis le mercredi 8 septembre 2021. Il a été décidé que les repas seraient à emporter comme en 2020 et sans demander une participation financière.

La séance ordinaire du vendredi 17 septembre 2021 est levée à 23h45.

**Prochaine réunion de Conseil Municipal à la salle de la Mairie:**  
**Vendredi 15 octobre 2021 à 20h30**

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX

Procuration : Valérie PILLOUX à Joëlle SAMPAIX